



NOTICE DE POSE

PYROPORTE® EI:30'



BLOCS PORTES COUPE FEU DAS
CERTIFIÉS NF PORTES RESISTANT
AU FEU EN BOIS (MODE 2)



NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

Table des matières

1.	Principe du bloc-porte DAS (Dispositif Actionné de Sécurité).....	2
2.	Recommandations.....	3
a.	Equipements de sécurité adaptés à votre environnement	3
b.	Consignes communes d'exécutions à respecter.....	3
c.	Consignes de mise en œuvre spécifiques au DAS.....	3
3.	Mise en œuvre de l'huissierie	4
4.	Pose du vantail.....	7
5.	Réglage des jeux de fonctionnement	7
a.	Jeux de fonctionnement en traverse haute et au seuil.....	7
b.	Jeux de fonctionnement latéraux.....	7
6.	Mise en place du système de fermeture et de l'asservissement.....	8
a.	Cas du/des ferme-porte avec équipement(s) et système(s) d'asservissement déporté(s).....	8
b.	Cas du/des ferme-porte(s) avec bandeau.....	10
7.	Tests et essais de fonctionnement selon NF S 61-937-2.....	12
8.	Garanties.....	13
	Annexe : Fiche de contrôle du Bloc-Porte.....	14

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

Cette documentation s'adresse exclusivement à des menuisiers spécialistes bloc-porte.
Tous les travaux décrits dans cette notice sont à réaliser exclusivement par du personnel qualifié.



1. Principe du bloc-porte DAS (Dispositif Actionné de Sécurité)

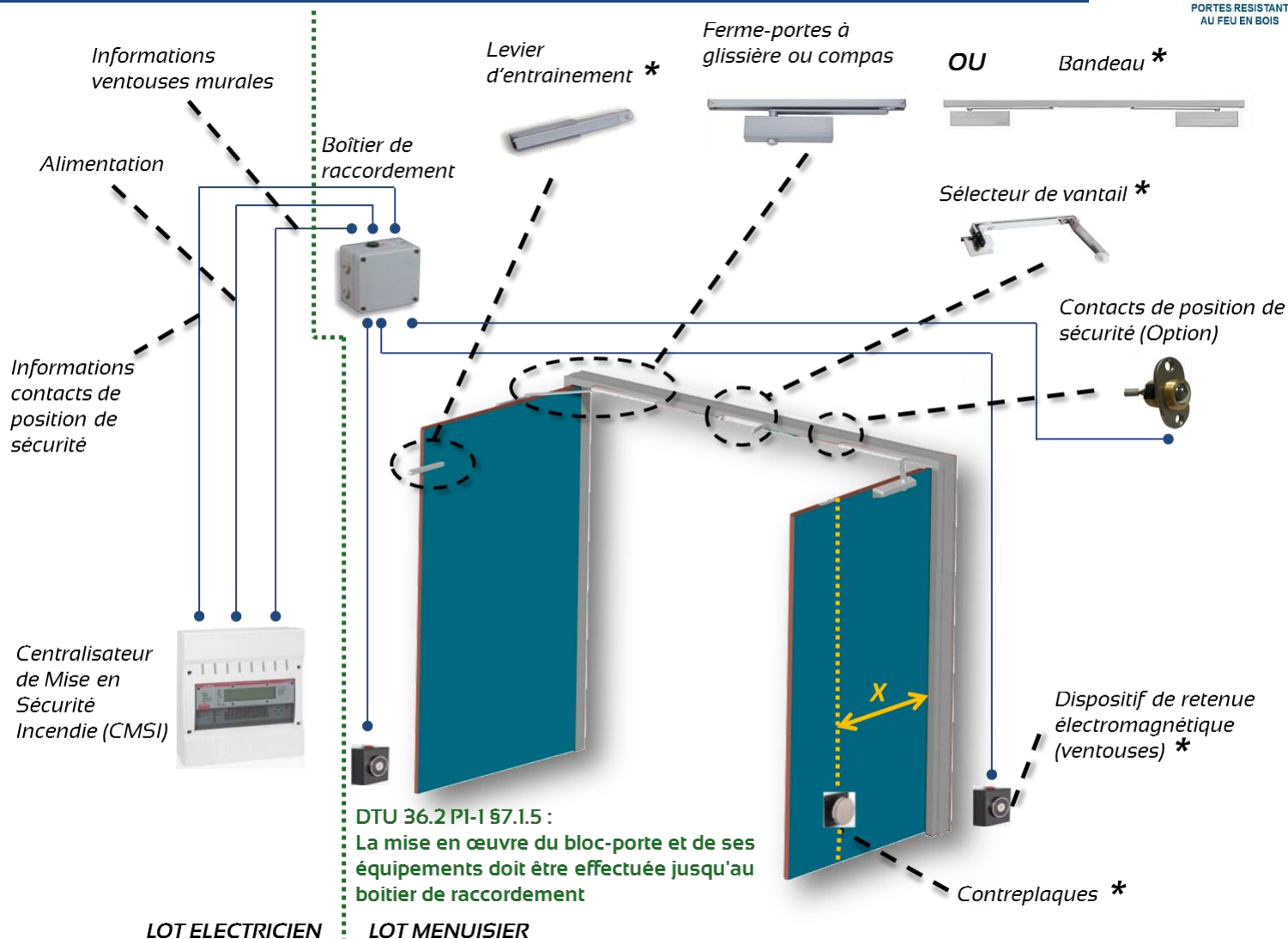


Figure 1 - Schéma de principe du bloc-porte DAS

X : Distance contreplaque / axe de rotation (voir [Tableau 5](#) en page 8)

* : Dépendant de la configuration (voir [Tableau 1](#))

Bloc porte	Equipements obligatoires
1 vantail	Ferme-porte + Dispositif de retenue électromagnétique déporté
	Ferme-porte + Bandeau (avec dispositif de retenue électromagnétique intégré)
2 vantaux – Battements droits	Ferme-portes + Dispositifs de retenue électromagnétiques déportés
	Ferme-portes + Bandeau (avec dispositifs de retenue électromagnétiques intégrés)
2 vantaux – Battements feuillurés	Ferme-portes + Dispositifs de retenue électromagnétiques déportés + Sélecteur de vantail + Levier d'entraînement
	Ferme-portes + Bandeau (avec dispositifs de retenue électromagnétiques et sélecteur de vantail intégrés) + Levier d'entraînement

Tableau 1 - Types de configurations du bloc-porte DAS

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

2. Recommandations

a. Equipements de sécurité adaptés à votre environnement

- Chaussures de sécurité  Gants  Attention au port de charges lourdes 

b. Consignes communes d'exécutions à respecter

Conformément aux préconisations stipulées dans la norme NF DTU 36.2 (menuiseries intérieures en bois) :

- Transports et manutentions : protection contre les chocs
- Réception des produits : conformités par rapport aux Documents Particuliers du Marché (DPM) et aux taux d'humidités des bois
- Stockage sur chantier : protection contre intempéries et projections quelconques, si possible stockage de courte durée (si > 1mois : stockage en local spécifique) et empilage pour non-déformation
- Conditions préalables requises pour l'exécution des travaux : travaux de gros œuvre et de cloisonnement intérieur suffisamment avancés, locaux hors d'eau et hors d'air
- Acceptation de la paroi support : tolérances d'aplomb, d'équerrage et de niveaux suivant les NF DTU concernés

c. Consignes de mise en œuvre spécifiques au DAS

La norme NF S 61-932 indique que les lignes de télécommande par émission de courant ainsi que les lignes de contrôle doivent être réalisées, soit en câbles de la catégorie CRI (au sens de la norme NF C 32-070), soit en câbles de la catégorie C2 (au sens de la norme NF C 32-070) placés dans des cheminements techniques protégés. Toutefois, elles peuvent être réalisées en câbles de la catégorie C2 et sans protection contre l'incendie dès qu'elles pénètrent dans la zone de mise en sécurité (ZS) correspondant aux DAS qu'elles desservent.

Les lignes de télécommande par rupture de courant doivent être réalisées, au minimum, en câbles de la catégorie C2 (au sens de la norme NF C 32-070).

Catégorie de câble	Comportement
C3	Non classé au feu
C2	Non propagateur de la flamme
C1	Non propagateur de l'incendie
CRI	Résistant au feu

Tableau 2 - Comportement des câbles suivant leurs catégories

La norme NF S 61-937-2 impose une longueur des liaisons entre le bornier principal et le bornier de connexion des composants inférieure à 6 mètres. Elle indique également que ces liaisons doivent bénéficier d'une protection mécanique sous conduit rigide continu de degré minimum IK07 = matériel protégé contre une énergie d'impact de 2 Joules (équivalence ci-contre).

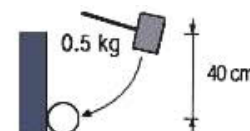


Figure 2 - Equivalence câble de degré IK07

Les quincailleries destinées aux blocs-portes de mode 2 doivent respecter les normes suivantes :

- NF EN 1154 : Quincaillerie pour le bâtiment - Dispositifs de fermeture de porte avec amortissement - Prescriptions et méthode d'essai.
- NF EN 1155 : Quincaillerie pour le bâtiment - Dispositifs de retenue électromagnétique pour portes battantes - Prescriptions et méthodes d'essai.
- NF EN 1158 : Quincaillerie pour le bâtiment - Dispositifs de sélection de vantaux - Prescriptions et méthodes d'essais.

Rappel : si un changement de composant du D.A.S. intervient, l'installation devient non-conforme.

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

3. Mise en œuvre de l'huissérie

⚠ Le bloc-porte PYROPORTE doit être mis en œuvre dans les parois flexibles plaques de plâtre en respectant les normes NF DTU 25.41 et NF DTU 25.42.

La pose de l'huissérie se fait en respectant les jeux de fonctionnement disponibles en partie 5.

L'huissérie PYROPORTE est une huissérie métallique à remplissage bois (Sapin) brevetée par JH Industries. Elle est totalement équipée et prête à poser.

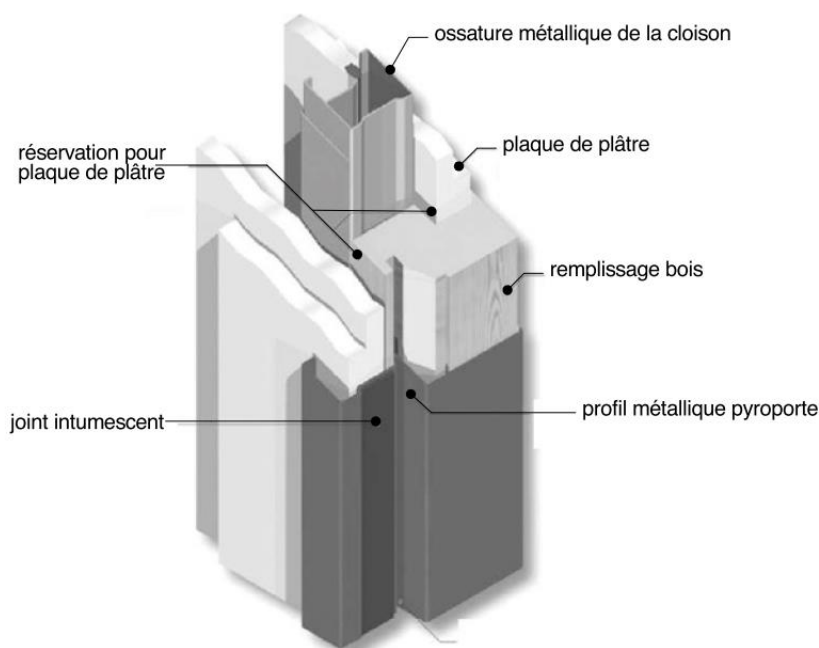


Figure 3 - Composition de l'huissérie PYROPORTE

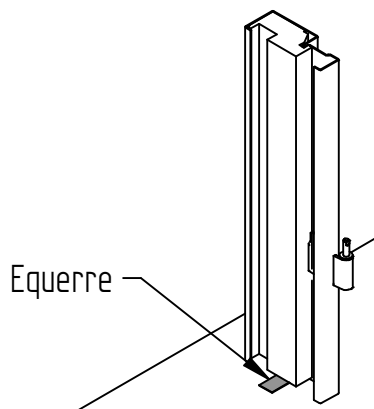
Les étapes qui suivent ne représentent pas la barre d'écartement, retirer celle-ci qu'elle soit amovible ou soudée si elle n'est pas coulée dans la chape.



Figure 4 - Barre d'écartement amovible

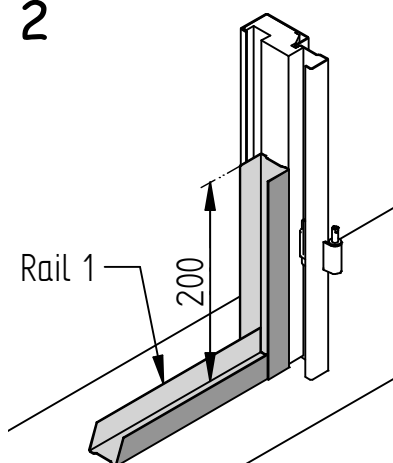
NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

1

**Pose de l'huissérie au sol :**

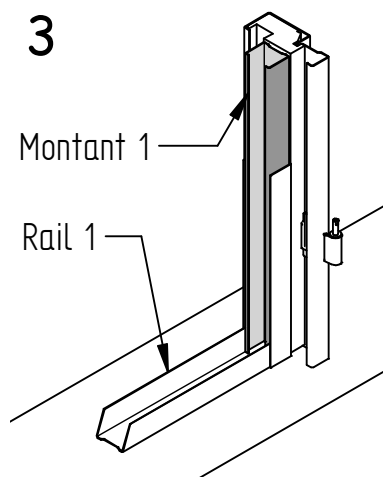
Visser au sol l'équerre de fixation située en bas de chaque montant d'huissérie

2

**Pose du rail bas :**

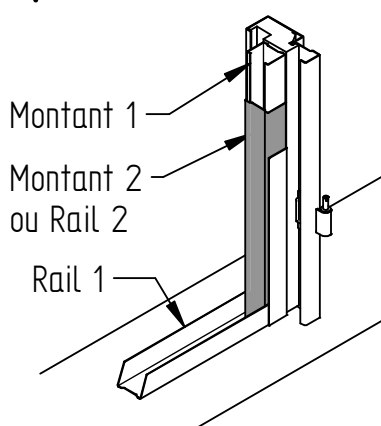
Faire une découpe dans le rail bas (R1) de la cloison et le plier pour former un retour vertical de 200mm. Le visser au sol et sur l'huissérie

3

**Fixation de l'ossature de la cloison sur l'huissérie :**

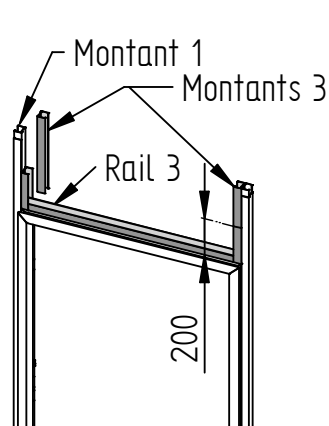
Positionner le montant (M1) de l'ossature de la cloison à l'intérieur du retour de rail (R1) et le visser (une vis pour plaques de plâtre Ø3.5 x 25 mm tous les 400mm) sur l'huissérie en réglant l'aplomb et l'équerrage.

4

**Renforcement de l'ossature si nécessaire (voir Tableau 3) :**

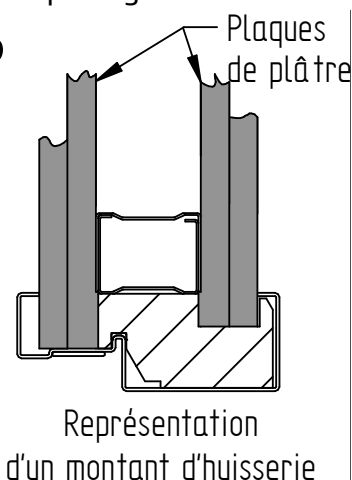
Emboîter dans le montant (M1) de la cloison un second montant (M2) ou un rail (R2) afin de former un poteau complet. Les visser ensemble pour consolider la structure.

5

**Pose de l'imposte :**

Placer sur la traverse haute de l'huissérie un rail (R3) découpé et plié à l'équerre. Ces 2 relevés d'équerre de 200 mm s'adossent aux montants (M1) fixés sur l'huissérie. Découper 2 bouts de montants (M3) de la dimension huisserie/plafond. Visser-les dos à dos aux montants en place.

6

**Pose des plaques :**

Poser les plaques de parement en plâtre de chaque côté de l'ossature en les engageant au maximum dans l'huissérie. Sur cloison double peau, les jonctions verticales des plaques doivent être décalées entre la 1^{ère} et la 2^{nde} couche.

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

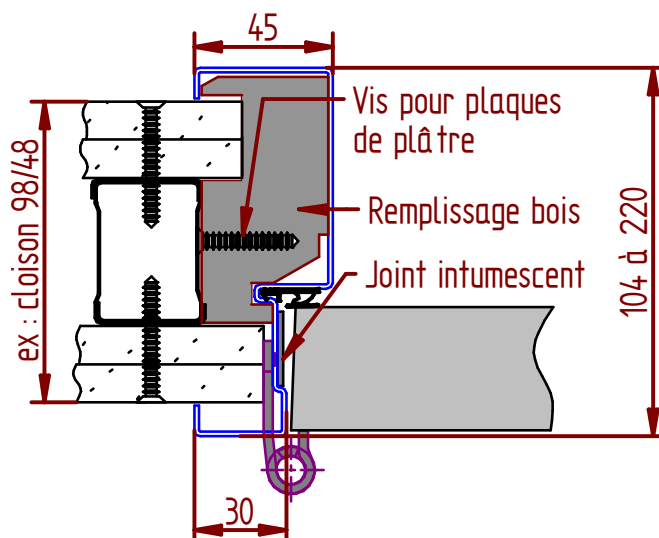
Rappel : le NF DTU 25.41 prévoit des montages spécifiques en fonction du poids du vantail. Les vantaux sont donc classés en 3 catégories

Le schéma suivant présente des montants d'ossatures boxés (emboîtement de 2 montants), ce montage dépend du poids et de la largeur du bloc-porte suivant le tableau ci-dessous : (1daN = 1.02 kg et la masse surfacique d'un bloc-porte PYROPORTE EI30 = 22 kg/m²).

Catégorie	Poids	Fixation minimale	Dispositions particulières
Légère	$P < 50 \text{ daN}$	$M < 20 \text{ daN.m}$	
Lourde	$50 \text{ daN} \leq P < 90 \text{ daN}$	$20 \text{ daN} \leq M < 50 \text{ daN}$	Montants d'ossatures renforcés par un rail emboîté sur toute la hauteur
			Montants d'ossatures standards boxés
Très lourde	$P \geq 90 \text{ daN}$	$M \geq 50 \text{ daN}$	Ossature support spécifique hors lot cloison

Tableau 3 - Dispositions à respecter suivant le poids du bloc-porte

Pose de l'huissierie PYROPORTE



Butées adhésives (Obligatoire) ou Joints iso-phoniques (Option) :

Pour une huissierie PYROPORTE, la mise en place de 2 butées adhésives (haute et basse) est obligatoire sur montant côté serrure (1 vantail) et 1 butée adhésive sur traverse haute (2 vantaux). Sinon, 2 types de joints iso-phoniques sont livrés **avec le vantail (jamais avec l'huissierie)**. Placer ces joints dans les gorges prévues à cet effet :

■ Simple lèvres : montant rotation



REF : STAC 097

■ Double lèvre : montant serrure et traverse haute



REF : STAC 095

(profil HUET spécifique à grand débattement)

Réaliser la jonction des joints aux extrémités par coupe d'onglet.

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

4. Pose du vantail

Engondage :

Mettre le vantail en position d'ouverture à 90°, lever ce-dernier et aligner les paumelles correspondantes les unes aux autres, abaisser le vantail et vérifier son bon fonctionnement.

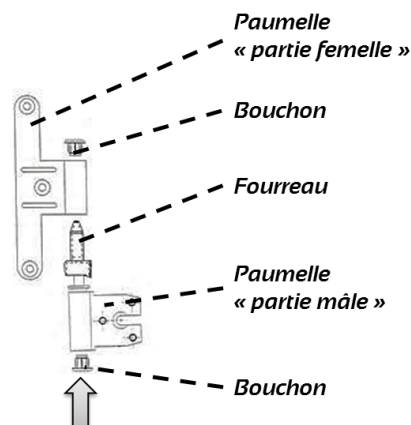


Figure 5 - Paumelles universelles 130x86

5. Réglage des jeux de fonctionnement

Localisation	Jeu autorisé (mm)
Verticalement côté paumelles	1,5 ± 0,5
Verticalement côté serrure	2,5 ± 0,5
Verticalement à la jonction des vantaux (battements feuillurés)	3 ± 2
Verticalement à la jonction des vantaux (battements droits)	5 ± 1
En traverse haute	3 ± 1
Au seuil (sans étanchéité basse)	3 ± 1
Au seuil (avec étanchéité basse)	9 ± 2

Tableau 4 - Jeux de fonctionnement autorisés suivant la localisation

a. Jeux de fonctionnement en traverse haute et au seuil

Réglage réalisé depuis l'emplacement  de la Figure 5. Utiliser une clef 6 pans de 5mm. Visser tout d'abord une seule paumelle pour monter le vantail puis ajuster les autres. Par ailleurs, dévisser l'ensemble des paumelles pour faire descendre le vantail. Insérer le bouchon lorsque le réglage est terminé.

b. Jeux de fonctionnement latéraux

Réglage réalisé à l'aide d'une clef de mise en jeu augmentant ou diminuant le jeu côté rotation (attention : ne pas trop insister, risque de détérioration des propriétés mécaniques de l'alliage des paumelles).

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

6. Mise en place du système de fermeture et de l'asservissement

Les équipements obligatoires à installer suivant la configuration sont disponibles dans le [Tableau 1](#) en page 2.

a. Cas du/des ferme-porte avec équipement(s) et système(s) d'asservissement déporté(s)

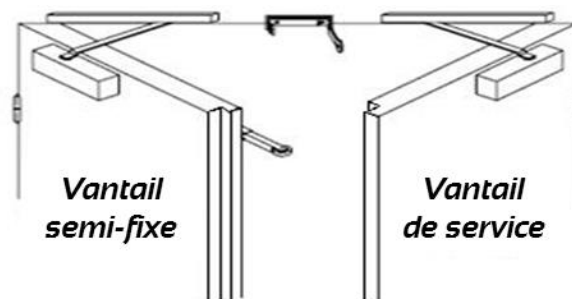


Figure 6 – Exemple : Bloc-porte 2 vantaux à battements feuillurés avec ferme-portes + sélecteur de vantaux + levier d'entraînement

Système de fermeture : La mise en place et le réglage du système de fermeture s'effectue à l'aide des notices de pose livrées dans le lot de quincaillerie.

Rappel : Le levier d'entraînement est un équipement obligatoire selon la norme NF EN 1158 pour fermeture complète du bloc-porte en cas de sortie par vantail semi-fixe (voir également §9.8 en 9.).



Figure 7 - Levier d'entraînement

Asservissement : La pose du/des dispositif(s) de retenue électromagnétique(s) déporté(s) (=ventouse électromagnétique) s'effectue de manière suivante :

Rappel : vérifier que la tension d'alimentation de la ventouse électromagnétique (étiquette située sur le boîtier) est conforme à la tension disponible sur le chantier.

- Fixer la contreplaque fournie sur le vantail par 4 vis de 25 mm de longueur, en la positionnant suivant le tableau ci-dessous (la position en hauteur du dispositif est indifférente) :

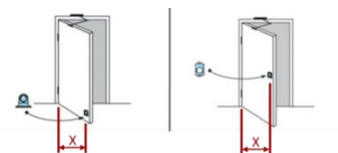


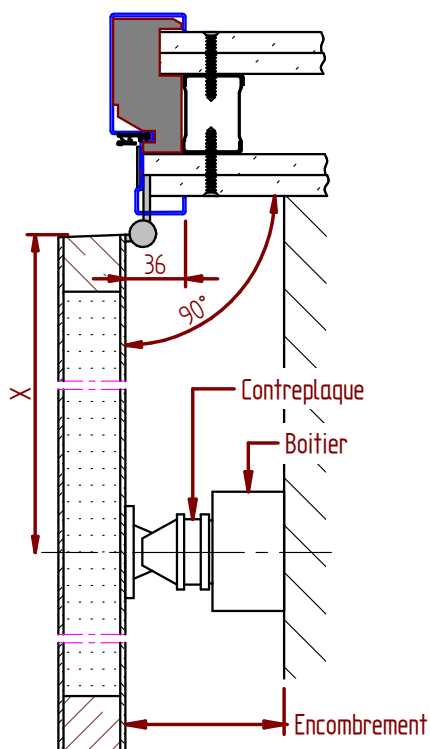
Figure 8 - Cas de pose des dispositifs

	Largeur du vantail (en mm)	De 330 à 429	de 430 à 529	de 530 à 1230
Ventouse 20 daN	Distance « X » (Figure 8) de l'axe de la contreplaque à l'axe de rotation du vantail (en mm)	250	350	450
Ventouse 40 daN		250		

Tableau 5 - Distance "X" à respecter

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

■ Configurations disponibles et encombrement :



Boîtier	Utilisation	Alim.	Contre-plaque	Encombrement
Standard	Rupture	24V ou 48V	Articulée	95 mm
	Emission		Extra-plate	60 mm
Renforcé	Rupture		Articulée spécifique	116 mm
			Articulée	140 mm
Encastrable			Extra-plate	105 mm
			Articulée	61 mm
			Extra-plate	26 mm

Tableau 6 – Configurations de ventouses disponibles

Figure 9 – Dispositif de retenue électromagnétique

- Visser la ou les ventouse(s) électromagnétique(s) à l'aide de vis adaptées sur le mur ou sur un support en vis à vis de la contreplaques (angle d'ouverture MAXI du vantail : 180° avec ferme-porte à compas et 170° avec ferme-porte à glissière).

Contact(s) de position de sécurité (option) : Les contacts de position de sécurité peuvent être fixés sur la traverse haute de l'huissérie. Leurs câblages correspondent à l'étiquette présente sur le câble principal.

Informations :

Grün = Vert

Weiss = Blanc

Braun = Brun

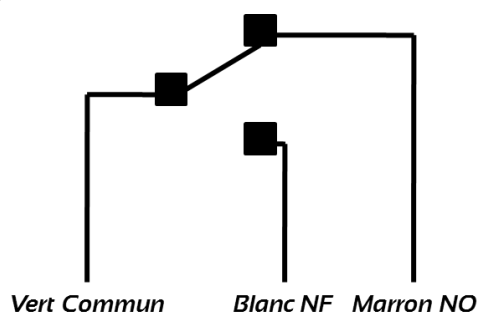


Figure 10 - Contact relâché : Porte non fermée

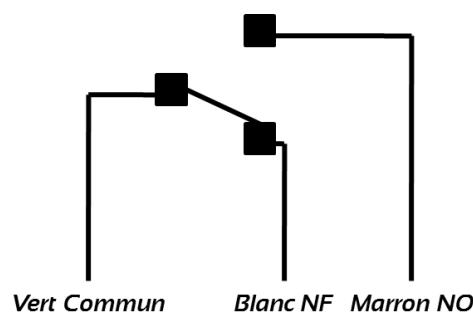


Figure 11 - Contact appuyé : Porte fermée

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

Réglage de la course de la bille :

- 1 – Dévisser les 2 vis de la platine du contact
- 2 – Visser (ou dévisser) la platine et son contre-écrou

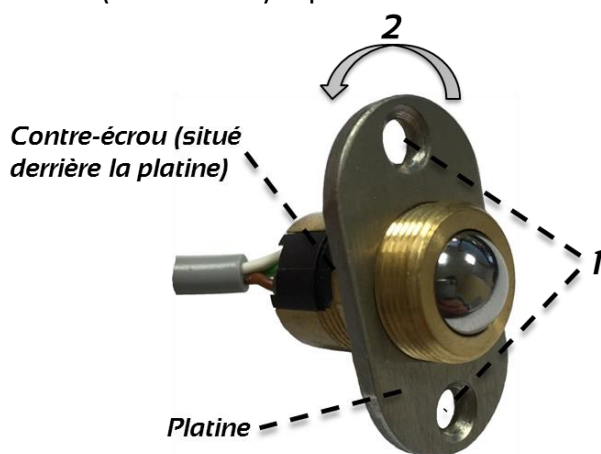


Figure 12 - Photo d'un contact de position de sécurité

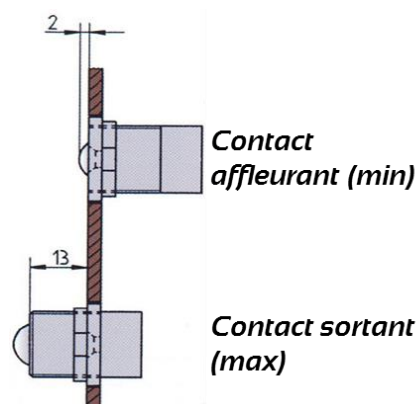


Figure 13 - Course du contact de position de sécurité

⚠ Attention : le non-respect de cette procédure entraîne un entremêlement des fils de connexion du capteur pouvant provoquer leur rupture.

Mise en place du boîtier de raccordement (selon notice fournie avec le boîtier) :

Bloc-porte	Alimentation du chantier			
	Rupture		Emission	
	24 Vcc	48 Vcc	24 Vcc	48 Vcc
PYROPORTE 301	BR02.03 ou BR02.04	BR02.03 ou BR02.04		
PYROPORTE 302	BR02.03 ou BR02.04	BR02.03 ou BR02.04	BR02.04	BR02.04

Tableau 7 - Boîtier de raccordement à respecter suivant le type de bloc-porte et l'alimentation

- **BR02.03** : Boîtier équipé d'un bouton de réarmement manuel si nécessaire sur chantier empêchant tout réarmement involontaire (conformément au paragraphe 99.7 de la norme NF S 61.937-2).
- **BR02.04** : Boîtier sans bouton de réarmement (système prévu en amont).

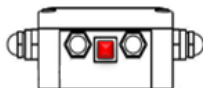


Figure 14 - BR02.03 avec bouton de réarmement au centre

b. Cas du/des ferme-porte(s) avec bandeau

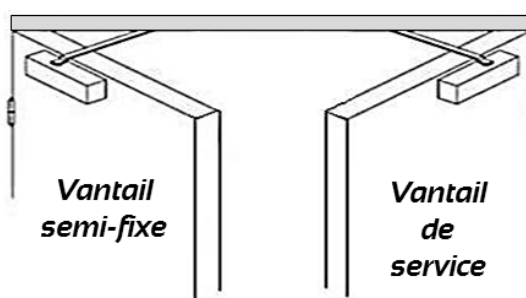


Figure 15 - Exemple : Bloc-porte 2 vantaux à battements droits avec bandeau équipé de ferme-portes

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

Système de fermeture : La mise en place et le réglage du bandeau équipé de ferme-porte(s) s'effectuent à l'aide des notices de poses livrées dans le lot de quincaillerie.

Asservissement : Le réglage du/des dispositif(s) de retenue électromagnétique(s) intégré(s) au bandeau se réalise à l'aide de la notice de pose livrée dans le lot de quincaillerie.

Contact(s) de position (option) : Le réglage du/des contact(s) de position d'attente et/ou de sécurité incorporé(s) au bandeau s'effectue à l'aide de la notice de pose livrée dans le lot de quincaillerie.

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

7. Tests et essais de fonctionnement selon NF S 61-937-2

Une fois le montage terminé, vérifier le fonctionnement de toutes les commandes en simulant une détection incendie.

Le bloc-porte et ses équipements doivent être installés en respectant les règles contenues dans la norme **NF S 61-937-2** qui concerne les systèmes de sécurité incendie (SSI) raccordés à des dispositifs actionnés de sécurité (DAS) dans le cas de porte battante à fermeture automatique.

Cette norme rappelle plusieurs exigences notamment :

- **§4** : La fonction à laquelle participent les portes battantes à fermeture automatique est le compartimentage.
- **§5** : La position de sécurité est la **position fermée** et la position d'attente est quelconque (normalement ouverte).
- **§7** : Le mode de fonctionnement autorisé est à énergie intrinsèque.
- **§8** : Obligation d'avoir un amortissement en fin de course.
- **§9.2.2** : la puissance consommée doit être inférieure à 3,5 Watts pour une tension de 24 ou de 48 Volts.
- **§9.4** : la commande manuelle qui permet aux portes d'être lâchées, doit être obtenue sous l'application d'un couple compris entre 40 Nm (si inférieur, vérifier l'alignement, la position et l'alimentation des ventouses) et 120 Nm (si supérieur, équiper le bloc-porte d'un organe de déclenchement à proximité et très accessible, 1m30 de hauteur maximum).
- **§9.5** : Le moment de fermeture sur l'ensemble de la course doit répondre aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous :

Largeur du vantail (mm)	Moment de fermeture			
	Entre 0° et 4°		Entre 88° et 92°	Tout autre angle d'ouverture
	N.m - min	N.m - max	N.m - min	N.m - min
≤ 950	18	< 26	6	4
951 à 1100	26	< 37	9	6
1101 à 1250	37	< 54	12	8

Tableau 8 - Moment de fermeture suivant l'angle de fermeture et la largeur du vantail

- **§9.6** : Dans le cas d'un bloc-porte à simple action avec ou sans blocage par verrouillage en position de sécurité, disposant d'un modèle prévu pour continuer à servir d'issue de secours après fermeture, le moment d'ouverture doit être inférieur ou égal au moment indiqué dans le tableau ci-dessous :

Largeur du vantail (mm)	Couple maximal d'ouverture (Nm)
≤ 950	51
951 à 1100	66
1101 à 1250	88

Tableau 9 - Couple maximal d'ouverture suivant la largeur du vantail

- **§9.8** : Le sélecteur de fermeture, nécessaire au fonctionnement de certaines portes à deux vantaux, doit être conforme à la **NF EN 1158** et doit être conçu de telle façon que le franchissement visé au 9.6 puisse s'effectuer indifféremment par action sur l'un ou l'autre vantail, sans compromettre la sélection des vantaux. D'où l'intérêt du levier d'entraînement.
- **§9.9** : Après déclenchement ou après ouverture (lors du passage d'une personne par exemple), la vitesse angulaire de fermeture de la porte ne doit pas excéder les 10 degrés par seconde. Dans tous les cas la fermeture complète doit être obtenue en moins de 30 secondes, à compter du début de la réception de l'ordre de télécommande ou du

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

déclenchement de l'auto-commande et quel que soit l'angle d'ouverture auquel elle a été libérée.

- **§9.11** : La porte doit satisfaire aux exigences de la présente norme après avoir subi des essais d'endurance comprenant **25 cycles d'ouverture et de fermeture**. Chaque cycle est déclenché en appliquant un moment de fermeture au maximum égal à 120 Nm. Si la fermeture n'est pas obtenue, on agit sur l'organe de déclenchement (non fourni).

Exemple : Une porte ouverte à 90° doit avoir un temps de fermeture compris entre 9 et 30 secondes.

Les opérations d'exploitation, d'entretien et de maintenance des blocs-portes à fermeture automatique doivent être réalisées conformément à la norme **NF S 61-933**.

Les opérations de contrôle, de maintenance et d'entretien doivent être réalisées tous les ans. Utiliser la fiche de contrôle du bloc-porte disponible en annexe pour s'assurer de la conformité de celui-ci.

L'article 10 de l'arrêté du 1^{er} août 2006 modifié le 30 novembre 2007 fixant les dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées stipule que l'effort nécessaire pour ouvrir la porte doit être inférieur ou égal à 50 N (équivalent à un effort de poussée de 5 kg).

Dans le cas où la totalité des valeurs précédentes n'ont pas été respectées, vérifier que le montage a été totalement réalisé suivant cette notice.

8. Garanties

Nos garanties correspondent aux garanties légales, elles sont détaillées dans notre livret de garantie disponible sur simple demande auprès de nos services commerciaux.

Dans le cas du non-respect de cette notice ou des normes en vigueur lors de la pose ou de l'utilisation d'un bloc-porte provoquant quelconques dommages, JH Industries se dégage de toutes responsabilités.

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

Annexe : Fiche de contrôle du Bloc-Porte

Conformément à l'article §15 de la norme NF S 61-932, le menuisier poseur réalise, préalablement à la réception technique, l'ensemble des essais fonctionnels et doit remplir cette fiche de contrôle. Cette fiche sera fournie au coordinateur SSI et intégrée au dossier d'identité



Contrôle	Constat	
	Accepté	Refusé
Intégrité du DAS		
Absence d'obstacle à la fermeture		
Etat général du support		
Fixation des éléments constitutifs		
Fermeture du DAS suite à une action manuelle à partir de toutes les commandes		
Fermeture du Bloc-porte DAS suite à un ordre de télécommande		
Fonctionnement du dispositif d'anti-réarmement involontaire (si équipé)		
Mesure du temps de fermeture ≤ 30 secondes à compter de la réception de l'ordre de télécommande sur le bornier du DAS		
Mesure de la vitesse de fermeture ≤ 10° par seconde		

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....